



JEUDI 22 JUIN

de 14h00 à 17h00, Auditorium du CHS de la Savoie

« LE RÉTABLISSEMENT : ENTRE INCLUSION SOCIALE ET EMPOWERMENT »

Par les équipes du CHS de la Savoie



Le rétablissement situe **l'usager de la psychiatrie** comme **moteur de sa propre vie**, au sein d'une collectivité dans laquelle il est citoyen à part entière et où les services de santé mentale se donnent les moyens de soutenir son autonomie plutôt que de perpétuer son rôle traditionnel de « patient ».

Peut-on parler de guérison ? C'est une notion qui est à rapprocher de celle d'un retour « à la vie normale ». D'une part, **l'inclusion sociale**, ajoute l'idée que, si la moitié du travail vers le rétablissement est l'affaire de l'usager, l'autre moitié du travail est à faire par la société elle-même et d'autre part, **l'empowerment**, consiste à mettre à la disposition de la personne les moyens pour acquérir les savoirs et pouvoirs nécessaires (notamment par l'accès à la formation tout au long de la vie) pour apprendre à vivre avec sa maladie et jouer un vrai rôle dans la société.

Le rétablissement en santé mentale s'inscrit dans des **perspectives théoriques, disciplinaires**, mais aussi **expérientielles**, en donnant notamment la parole à des individus qui ont fait l'expérience de troubles psychiques et qui témoignent sur leur parcours.

A un niveau national, depuis 2017, le **Projet Territorial de Santé Mentale** (PTSM) définit « Les actions destinées à prévenir la survenue ou l'aggravation du handicap, par l'accès le plus précoce possible aux soins notamment de réhabilitation, ... ». La région AURA a inscrit ce dispositif dans son **Plan Régional de Santé** (PRS) 2018-2028.

Pendant 10 ans, le **CHS de la Savoie**, a travaillé sur un projet de **réhabilitation psychosociale** labellisé par l'ARS, en octobre 2022. Ce projet couvrira le territoire de la Savoie en s'adressant à des personnes présentant un trouble psychique. Ses objectifs seront d'assurer des missions de soins, de réseaux et partenariat, de formation et de recherche.

Ce dispositif est un réel projet au **service de l'usager** en s'inscrivant dans un **parcours de soins individualisé**, en collaboration avec un réseau de partenaires pluri-professionnels sur l'ensemble du territoire.

Inscription obligatoire à l'aide du formulaire joint

CHS de la Savoie